

**ELISE**

**Société d'Investissement à Capital Variable**

**16 avenue Raphaël - 75016 PARIS**

**RCS PARIS B 445 220 791**

**RAPPORT ANNUEL AU 31/12/2019**

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

## SICAV ELISE

Société d'Investissement à Capital Variable

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

6 avenue de Provence

75009 PARIS

Etablissement Dépositaire



# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

## Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV ELISE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société d'investissement à capital variable à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux porteurs de parts.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 mars 2020

Le Commissaire aux comptes

JPA



Pascal ROBERT

**INFORMATIONS CONCERNANT LES  
PLACEMENTS ET LA GESTION**

La SICAV a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à son indicateur de référence constitué de 35 % CAC 40 + 35 % FTSE MTS EMU GOV BOND 3-5 ans + 30 % EONIA sur la durée de placement recommandée.

L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, coupons et dividendes réinvestis et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'EONIA.

La stratégie est discrétionnaire et utilise le principe de la diversification des investissements entre les différentes classes d'actifs en fonction des anticipations du gérant.

La politique de gestion est déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activité et des anticipations d'évolution des taux, sans privilégier un secteur d'activité ou une zone géographique déterminée.

Concernant les instruments de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations fournies par les agences de notation pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et met en place les procédures d'analyse du risque de crédit nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 0 % à 45 % sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs, dont :
  - de 0 % à 10 % aux marchés des actions de petite capitalisation (<150M€) ;
  - de 0 % à 10 % aux marchés des actions de pays émergents ;
- De 55 % à 100 % en instruments de taux (y compris monétaires et liquidités) d'émetteurs de toutes zones géographiques, souverains, du secteur public et privé, de toutes notations ou non notés dont :
  - de 0 % à 100 % en instruments de taux de notation « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou jugé inférieur à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme, ou non notés, et pouvant descendre jusqu'à B- à l'acquisition ;
  - de 0 % à 10 % en instruments de taux de notation inférieure à B- ou jugée équivalente par la société de gestion, à l'achat ou en cours de vie.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 7.



- De 0 % à 20 % sur les marchés des obligations convertibles de notation supérieure à BBB- selon l'analyse de la société de gestion ou non notées, d'émetteurs internationaux, de toutes zones géographiques, de tous secteurs économiques, dont les actions sous-jacentes pourront être de toute taille de capitalisation.
- De 0 % à 50 % au risque de change sur les devises hors euro.

La SICAV peut être investie :

- en actions ;
- en titres de créance et instruments du marché monétaire ;
- jusqu'à 50 % maximum de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger ;
- jusqu'à 30 % en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats Membre de l'UE et en FIA mentionnés à l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du même code.

Elle peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et des titres intégrant des dérivés simples ou complexes, dans un but tant de couverture que d'exposition sur les risques d'actions, de taux ; et de couverture du risque de change ,
- emprunts d'espèces, dépôts.

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 9 AVRIL 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts sociaux, pour vous rendre compte d'une part, de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et vous demander d'approuver les comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

#### **I COMPTE RENDU D'ACTIVITE**

##### **- Contexte légal et réglementaire**

L'Assemblée générale du 12 avril 2019 a mis à jour les statuts de la SICAV afin de prendre en compte, notamment, l'évolution réglementaire relative à la gestion du risque de liquidité.

##### **- Commentaire de gestion**

La valeur liquidative du 31 décembre permet d'afficher pour 2019 une performance nette de tous frais de + **13,11** %. Elle ressort supérieure à sa cible (+10,59%) et en nette avance sur sa performance relative aux allocations moyennes (+9,03%). [L'exposition actions réelle est de 27,1% # 35% pour le benchmark].

##### **► Poche TAUX :**

**Allocation « Obligations » : +12 points** (61,7 % du portefeuille dont 23,9% de Structurés).

Principaux achats : 11 Structurés Autocall, RADIAN 4,55% 2020, BOLLORE 2% 2022, BERTRAND 4,5% 2024, MOBILUX 5,5% 2024, LOXAM 4,25% 2024, TIKEHAU 3% 2023, CAPELLI 6,25% 2022, ILIAD 0,625% 2021, BIRD 5,25% 2024, BOLLORE 2,875% 2021, ADLER 1,5% 2022, RALLYE 4,371% 2023, CASINO 1,865% 2022. Sorties 8 Structurés Autocall, ARCELORMITTAL 3% 2019, CASINO 3,157% 2019, ADLER 4,75% 2020, MOZAIC 9% 2018, FAURECIA 3,625% 2023, VALLOUREC 3,25% 2019, FNAC DARTY 3,25% 2023

**CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES** : Structuré BNP 6% 2020 (+54,5% / +0,88), GROUPAMA TV PERP (+19,4% / +0,62), Structuré ST-GOBAIN 6% 2020 (+54,2% / +0,57), Structuré BOUYGUES 4,94% 2021 (+28,3% / +0,53), Structuré VALLOUREC 6,5% 2021 (+48,2% / +0,47)

**CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES** : Structuré RENAULT 6,5% 2020 (-30,6% / -0,15), RALLYE 4% 2021 (-51,4% / -0,14), Structuré PUBLICIS 4,4% 2021 (-5,6% / -0,06), Structuré ARCELORMITTAL 6,44% 2024 (-2,1% / -0,02), BNP PARIBAS TMO TSDI (-0,4% / -0,01)

**Allocation « Monétaire » : -7,9 points** (11,2 % du portefeuille).

##### **► Poche ACTIONS :**

**Allocation « Actions » : -4,1 points** (27,1 % du portefeuille)

Principaux achats : FCP MCA GLOBAL MARKETS, SMCP, FNAC DARTY, CHARGEURS. Ventes totales : AB INBEV, AIR LIQUIDE, TIKEHAU, BNP PARIBAS, KERING.

**CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES** : THE BLACKSTONE GROUP (+85,6% / +0,99), AXA (+37,9% / +0,88), FCP MCA ENTREPRENDRE PME (+23,3% / +0,71), VINCI (+37,9% / +0,64), CAP GEMINI (+25,0% / +0,57).

**CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES** : SMCP (-12,8% / -0,29), ILIAD (-3,5% / -0,16), FNAC DARTY (-4,1% / -0,06)

Contribution positive du MONEP à hauteur de +0,40 point. Le trading régulièrement réalisé sur l'ensemble de la poche actions (WENDEL, FNAC DARTY, SAINT-GOBAIN, AXA, SMCP, ORPEA, CAP GEMINI, CHARGEURS, ...) a contribué à améliorer la performance globale de la SICAV.

Proportion d'OPC MCA FINANCE détenus en portefeuille : 13,07 %

### **Perspectives 2020 :**

► **TAUX** : En baissant à 3 reprises en 2019 son taux de référence (de 2,50 % à 1,75%) la FED a pris à contre-pied la plupart des anticipations qui prévoyaient au mieux un *statu quo* voire 2 à 3 hausses compte tenu de la bonne forme économique des USA (qui ne s'est pas démentie). Lors de sa dernière réunion de décembre 2019, la FED a laissé ses taux directeurs inchangés, décisions prises à l'unanimité, tout en abaissant légèrement ses prévisions de taux de chômage pour les trois années à venir. La Fed estime que la politique monétaire est à un niveau approprié compte tenu de l'appréciation qu'elle a de la situation économique actuelle. Elle l'ajustera en fonction des développements économiques et pouvant même envisager de les remonter si les salaires continuaient de progresser nettement. Dès lors un maintien en l'état est à envisager pour le 1er semestre 2020 voire tout au long de l'année 2020. De son côté, la BCE, composera avec la faiblesse globale de la croissance de la Zone Euro, notamment allemande, en optant vraisemblablement pour un *statu quo*. Deux inconnues néanmoins : Le style qu'imprimera la nouvelle présidente de la BCE, Christine Lagarde. Les réactions de la récente action de la Banque Centrale de Suède qui a relevé en décembre son taux d'intérêt directeur à 0% (s'inquiétant notamment du niveau d'endettement des ménages), mettant fin à près de cinq années de taux négatifs alors qu'elle avait été la première à opter pour des taux négatifs ! En conséquence, dans la première partie de l'année 2020, les taux courts et longs US devraient rester proches de leur niveau de fin d'année 2019 et ne réagir qu'en fonction des évolutions macro-économiques du pays. Concernant la Zone Euro, sauf ralentissement marqué de la croissance (ce qui n'est pas notre scénario), les taux devraient rester proches de leurs niveaux actuels avec une très faible probabilité de repli alors que de légères tensions sur toute la courbe, notamment la partie la plus longue, demeurent probables. Nous continuons de penser que les obligations européennes à taux fixes bien notées sont à la fois peu rémunératrices et à risque (de moins-values en cas de tensions).

► **ACTIONS** : Concernant les actions, le manque de visibilité qui a marqué 2019 est désormais moindre avec un accord (aux contours réels certes encore flous) entre la Chine et les Etats-Unis et un Brexit maintenant sur les rails. Par contre, les marchés actions ne pourront sans doute pas compter sur un soutien des Banques Centrales occidentales (si tel était le cas il résulterait d'une dégradation économique...). Seul un soutien en provenance de Chine pourrait être à l'ordre du jour. Dans ce contexte, où les risques demeurent néanmoins (protectionnisme américain contre l'Europe, tensions géopolitiques notamment au Moyen-Orient, politiques principalement en Italie, ...) et compte tenu des progressions anticipées des bénéfiques par action sous les 10%, une avancée des grands indices de l'ordre de 5% semble raisonnable. Dans une telle configuration de marché, la bonne surprise pourrait venir des *smalls*, largement délaissées au cours des 18 derniers mois avec notamment des rachats incessants sur les OPC investis sur ce type de valeurs. Le mois de décembre a enregistré de légères souscriptions nettes, tendance qui semble se confirmer en janvier 2020. Une accélération des flux acheteurs permettrait une revalorisation de ce secteur de la cote. Par ailleurs, l'écart de prix entre les valeurs cotées en secondaire et le « private equity » laisse augurer de possibles acquisitions. Les *smalls* sont notre conviction pour 2020. Autre bonne idée possible, un rattrapage des « values » sur les « growths ».

Conformément au règlement général de l'AMF, article 314-82, nous vous informons que les Frais de Transactions facturés dans le cadre du mandat de gestion en 2019 et calculés au niveau de l'ensemble de ces mêmes actifs gérés par MCA FINANCE, se décomposent en **Frais d'Intermédiation** pour **22%** se répartissant à hauteur de **37%** pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS, de **37%** pour SADIE et de **26%** pour les tiers négociateurs et en **Commissions de Mouvement** pour **78%** se répartissant à hauteur de **7%** pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS et de **93%** pour la société de gestion MCA FINANCE.

Bien que sensibilisée, la politique d'investissement de l'OPCVM ELISE ne prend pas simultanément en compte les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG). Néanmoins, MCA FINANCE peut adopter le principe d'un ou plusieurs des critères ESG mais n'a pas formalisé leur utilisation dans le processus de décisions d'investissement de cet OPCVM, tel que défini par le décret n°2012-132 du 30 janvier 2012.

---

- **Résultats de l'exercice**

L'actif net au 31 décembre 2019 était de 29 578 635,19 € contre 26 958 081,98 € au 31 décembre 2018. Aux mêmes dates, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 207,06€ contre 183,06 €.

- **Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet [www.mcafinance.fr](http://www.mcafinance.fr) et/ou auprès de M.C.A. FINANCE - 48C boulevard du Maréchal Foch – 49100 ANGERS

- **Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

- **Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

**Sélection des intermédiaires**

En qualité de société de gestion et compte-tenu des caractéristiques spécifiques de son activité, MCA FINANCE sélectionne des intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de la transmission, des ordres résultant des décisions d'investissement relatives à la gestion.

Cette obligation de moyens consiste donc à sélectionner ses intermédiaires selon un certain nombre de critères (et en tout 1er lieu, le critère du prix total), à contrôler l'efficacité de sa politique de sélection, à la mettre à jour régulièrement et à vous tenir informé des changements significatifs.

**Politique Générale d'exécution des ordres**

MCA FINANCE applique des procédures destinées à permettre une exécution rapide et équitable des ordres au mieux des intérêts des fonds qu'elle gère ou de ses clients, selon ses instructions. Ces procédures prévoient notamment que les ordres soient enregistrés et

traités avec célérité et précision dans l'ordre de leur réception en tenant compte des conditions de marché.

MCA FINANCE choisit pour l'ensemble de sa clientèle, de faire exécuter les ordres sur les valeurs françaises et étrangères en priorité sur les marchés réglementés, tels que la Bourse de Paris - Nyse Euronext, qui assurent au mieux la rencontre de multiples intérêts acheteurs et vendeurs, de manière à aboutir à la conclusion des transactions.

MCA FINANCE, comme le CIC, considère que les marchés réglementés assurent la meilleure probabilité et la meilleure rapidité d'exécution des ordres, ainsi que la meilleure sécurité de paiement et de transfert de propriété des titres, permettant d'offrir, dans la plupart des cas, le meilleur résultat possible pour ses clients.

Parallèlement, MCA FINANCE se réserve la possibilité d'utiliser d'autres canaux pour transmettre et exécuter les ordres des clients comme les "plates-formes multilatérales de négociation", soit directement, soit via le CIC. Cette démarche est incluse dans sa politique d'exécution sous réserve qu'elle présente des garanties au moins équivalentes aux marchés réglementés.

Des procédures de conformité et de contrôle sont en place pour évaluer régulièrement l'efficacité des dispositifs mis en œuvre dans le cadre des politiques de "Best Sélection" et de "Best Exécution".

- **Information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

Bien que sensibilisée, la politique d'investissement de la SICAV ne prend pas simultanément en compte les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG). Néanmoins, MCA FINANCE peut adopter le principe d'un ou plusieurs des critères ESG mais n'a pas formalisé leur utilisation dans le processus de décisions d'investissement de cet OPCVM, tel que défini par le décret n°2012-132 du 30 janvier 2012.

- **Information relative à la politique de rémunération de la société de gestion**

Conformément à la Directive 2011/61/UE, l'article 319-10 du RG AMF et à l'article L.533-22-2 du Code monétaire et financier, la société de gestion a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des fonds qu'elle gère. Ces catégories de personnel comprennent les gérants, les membres de la direction générale, le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne et le Responsable des Risques. Le périmètre précité pourra être amené à évoluer en fonction des évolutions et changements de l'organigramme de l'entreprise.

La politique de rémunération est conforme et favorise une gestion des risques saine et efficace et ne favorise pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque de la société de gestion et ne gêne pas l'obligation de la société de gestion d'agir dans l'intérêt supérieur des clients.

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour promouvoir la bonne gestion des risques et décourager une prise de risque qui dépasserait le niveau de risque qu'elle peut tolérer, en tenant compte des profils d'investissement des fonds gérés et en mettant en place des mesures permettant d'éviter les conflits d'intérêts. La politique de rémunération est revue annuellement.

La politique de rémunération de la société de gestion, est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion. Un résumé est disponible sur le site internet: [www.mcafinance.fr](http://www.mcafinance.fr).

- **Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

- **Effets de levier**

Pour mémoire, ils sont calculés :

- selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement Délégué (UE) 231/2013)

La SICAV n'a pas recours à l'effet de levier.

- **Evénements intervenus au cours l'exercice**

24/12/2019 :

- Suppression de la mention précisant que le cumul des expositions n'excède pas 100% de l'actif
- Suppression de la mention relative à l'éligibilité au quota d'investissement à 25%

05/04/2019 :

- Mise à jour des commissions de mouvement

24/01/2019 :

- Mise à jour des informations relatives à l'administrateur Euronext.

## **II AFFECTATION DES RESULTATS**

Le résultat de l'exercice, composé du résultat net de 677 518,60 € et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de - 13 852,44 €, s'élève à 663 666,16 € contre 643 227,11 € à la clôture de l'exercice précédent.

Les sommes distribuables afférentes au résultat, constituées du report à nouveau de 4 124 714,33 € et du résultat de l'exercice de 663 666,16 €, s'élèvent à 4 788 380,49€.

Conformément à l'article 27 des statuts, nous demanderons à l'assemblée générale ordinaire soit:

- de capitaliser le report à nouveau des exercices précédents pour un montant de 4 124 714,33 € et de reporter celui de l'exercice 2019 pour un montant de 663 666,16 €,
- de capitaliser l'intégralité de ces sommes pour un montant de 4 788 380,491 €.
- de reporter l'intégralité de ces sommes pour un montant de 4 788 380,49€.

Il est rappelé qu'il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Les sommes distribuables afférentes aux plus-values nettes de l'exercice, constituées des plus-values nettes antérieures non distribuées de 1 392 492,72 € et des moins-values nettes de l'exercice de -240 761,63 €, s'élèvent à 1 151 731,09 €.

Conformément à l'article 27 des statuts, nous demanderons à l'assemblée générale ordinaire soit :

- de capitaliser des plus-values nettes antérieures non distribuées pour un montant de 1 392 492,72 € et de reporter les moins-values nettes de l'exercice 2019 pour un montant de -- 240 761,63 €,
- de capitaliser l'intégralité de ces sommes pour un montant de 1 151 731,09 €.
- de reporter l'intégralité de ces sommes pour un montant de 1 151 731,09 €.

### **III RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE DEUX ADMINISTRATEURS**

### **IV GOVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Conformément aux dispositions de l'ordonnance 2017-1162 du 12 juillet 2017, du décret 2017-1174 du 18 juillet 2017 et de l'article L. 225-37 du code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

#### **3- Délégations accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 (article L. 225-37-4-3°)**

Sans objet.

#### **4- Compte rendu des rémunérations et avantages versés à chaque mandataire (article L. 225-37-3)**

Néant.

#### **5- Montant des rémunérations et des avantages de toutes nature versés par les sociétés contrôlées à chaque mandataire (article L. 225-37-3)**

Sans objet.

#### **6- Modalités d'exercice de la Direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 (article L. 225-37-4-4°)**

Aucun changement n'est intervenu. La Direction générale de la SICAV continue d'être assurée par le Président du conseil d'administration.

Le conseil d'administration

## **AVERTISSEMENT**

La SICAV n'est pas intervenue sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.



## S5013 ELISE

## BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>28 774 891,06</b>	<b>25 330 401,60</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>6 599 452,78</b>	<b>7 606 236,15</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	6 599 452,78	7 606 236,15
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>15 817 824,13</b>	<b>11 057 883,56</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	15 569 599,13	10 604 665,75
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	248 225,00	453 217,81
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>6 357 614,15</b>	<b>6 666 281,89</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 357 614,15	6 666 281,89
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>0,00</b>	<b>5 120,00</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	<b>5 120,00</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>847 616,86</b>	<b>1 663 314,98</b>
<b>Liquidités</b>	<b>847 616,86</b>	<b>1 663 314,98</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>29 622 507,92</b>	<b>26 998 836,58</b>

**BILAN PASSIF**

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	23 638 523,61	21 270 627,79
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	1 392 492,72	1 398 979,56
<b>Report à nouveau (a)</b>	4 124 714,33	3 608 765,50
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-240 761,63	36 482,02
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	663 666,16	643 227,11
<b>Total des capitaux propres</b>	29 578 635,19	26 958 081,98
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
<b>Instruments financiers</b>	16 181,00	16 934,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	16 181,00	16 934,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	16 181,00	16 934,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	27 691,73	23 820,60
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	27 691,73	23 820,60
<b>Comptes financiers</b>	0,00	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	29 622 507,92	26 998 836,58

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
DG1XF0C00005 DG1/0120/CALL/100. VINCI	62 439,30	0,00
EX1XF0C00008 EX1/0120/CALL/25. Vivendi Universal	48 755,91	0,00
EX1XF0C00009 EX1/0120/CALL/26. Vivendi Universal	40 712,98	0,00
Total Actions et assimilés	151 908,19	0,00
Total Options	151 908,19	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	151 908,19	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	151 908,19	0,00
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
HO1XF0P00005 HO1/0120/PUT /92. THALES	52 625,38	0,00
HO1XF0P00006 HO1/0120/PUT /96. THALES	200 379,82	0,00
HO1XF9P00001 HO1/0119/PUT /106. THALES	0,00	215 087,40
TO1XF9P00004 TO1/0119/PUT /46. TOTAL	0,00	75 181,04
Total Actions et assimilés	253 005,20	290 268,44
Total Options	253 005,20	290 268,44
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	253 005,20	290 268,44
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	253 005,20	290 268,44

## Compte de resultat

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	189 453,35	175 813,63
Produits sur obligations et valeurs assimilées	592 752,79	533 745,11
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>782 206,14</b>	<b>709 558,74</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	9 509,54	4 927,90
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>9 509,54</b>	<b>4 927,90</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>772 696,60</b>	<b>704 630,84</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	95 178,00	88 195,45
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>677 518,60</b>	<b>616 435,39</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-13 852,44	26 791,72
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>663 666,16</b>	<b>643 227,11</b>

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

### Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

### Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

### Affectation des sommes distribuables

Part D :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisation et/ou distribution et/ou report à nouveau.

### Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

#### Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
D	FR0000174294	1,2 % TTC , taux maximum	Actif net

#### Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
D	FR0000174294	3 % TTC Taux maximum de l'actif net

### Commission de surperformance

Part FR0000174294 D

Néant

### Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

### Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, warrants, obligations convertibles, droits 0,50% TTC maximum (dont 30 € maximum pour le dépositaire)	85	15	
Obligations 0,42% TTC maximum (dont 30 € maximum pour le dépositaire)			
Eurex – Monep Options : 1,75% (7 € TTC minimum)			
BT, TCN, CD : 55 € TTC maximum S/R OPC : 40 € TTC maximum Futures : 1,50€ TTC /lot	0	100	
Prélèvement sur chaque transaction			

### Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

#### Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

**Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

**Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

**Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

**Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

**Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

**Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

**Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :

- à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
- la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
- exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur

### **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

### **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

### **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.



### **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>26 958 081,98</b>	<b>27 109 279,93</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	704 722,68	9 487 918,45
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 599 084,59	-6 662 620,92
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	494 290,01	1 077 007,89
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-778 424,58	-1 085 583,51
Plus-values réalisées sur contrats financiers	269 170,60	275 711,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-159 388,00	-121 999,00
Frais de transaction	-74 434,04	-122 865,97
Différences de change	0,00	-320,27
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	3 077 640,53	-3 573 713,41
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 092 743,57	-984 896,96
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-984 896,96	2 588 816,45
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	8 542,00	-41 167,60
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	11 781,00	3 239,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	3 239,00	44 406,60
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	677 518,60	616 435,39
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>29 578 635,19</b>	<b>26 958 081,98</b>

## INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE D'INSTRUMENT

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	5 573 564,69	18,84
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 046 963,50	3,54
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	5 785 205,58	19,56
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	3 163 865,36	10,70
Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé	248 225,00	0,84
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>15 817 824,13</b>	<b>53,48</b>
<b>Titres de créances</b>		
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a l'achat</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>





**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	<b>31/12/2019</b>
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	<b>31/12/2019</b>
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	<b>ISIN</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>31/12/2019</b>
Actions			<b>0,00</b>
Obligations			<b>0,00</b>
TCN			<b>0,00</b>
OPC			<b>3 863 440,50</b>
	FR0007004171	MCA GESTOBLIG FCP	2 430 320,00
	FR0011668011	MCA ENTR.PME C 3D	1 017 243,50
	FR0013106705	MCA GLOB.MKTS C 3D	415 877,00
Contrats financiers			<b>0,00</b>
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>3 863 440,50</b>

## TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice					
	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice			
	Date	Montant total	Montant unitaire
<b>Total acomptes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	4 124 714,33	3 608 765,50
Résultat	663 666,16	643 227,11
<b>Total</b>	<b>4 788 380,49</b>	<b>4 251 992,61</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	4 788 380,49	4 251 992,61
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>4 788 380,49</b>	<b>4 251 992,61</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	142 850	147 258
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	1 392 492,72	1 398 979,56
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-240 761,63	36 482,02
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 151 731,09</b>	<b>1 435 461,58</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	1 151 731,09	1 435 461,58
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 151 731,09</b>	<b>1 435 461,58</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	142 850	147 258
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
<b>ACTIF NET</b>					
en EUR	23 299 093,44	24 853 087,29	27 109 279,93	26 958 081,98	29 578 635,19
<b>Nombre de titres</b>					
Parts D	134 695	133 566	133 356	147 258	142 850
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Parts D EUR	172,98	186,07	203,28	183,06	207,06
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Crédit d'impôt unitaire</b>					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1)</b>					
en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

**SOUSCRIPTIONS RACHATS**

	<b>En quantité</b>	<b>En montant</b>
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	3 584,00000	704 722,68
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-7 992,00000	-1 599 084,59
Solde net des Souscriptions Rachats	-4 408,00000	-894 361,91
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	142 850,00000	

**COMMISSIONS**

	<b>En montant</b>
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

**FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC**

	<b>31/12/2019</b>
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	<b>0,33</b>
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	<b>95 178,00</b>
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	<b>0,00</b>
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	<b>0,00</b>
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	<b>0,00</b>



**CREANCES ET DETTES**

	<b>Nature de débit/crédit</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>Total des créances</b>		
Dettes	Frais de gestion	27 691,73
<b>Total des dettes</b>		<b>27 691,73</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-27 691,73</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>28 774 891,06</b>	<b>97,27</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	6 599 452,78	22,31
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	15 817 824,13	53,47
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	6 357 614,15	21,49
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-27 691,73</b>	<b>-0,09</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>-16 181,00</b>	<b>-0,05</b>
OPTIONS	-16 181,00	-0,05
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>847 616,86</b>	<b>2,87</b>
DISPONIBILITES	847 616,86	2,87
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>29 578 635,19</b>	<b>100,00</b>

**PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE**

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées</b>						<b>6 599 452,78</b>	<b>22,31</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>6 599 452,78</b>	<b>22,31</b>
<b>TOTAL Actions &amp; valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)</b>						<b>6 599 452,78</b>	<b>22,31</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>6 175 551,56</b>	<b>20,88</b>
FR0000120271 TOTAL			EUR	14 300		703 560,00	2,38
FR0000120628 AXA			EUR	29 000		728 190,00	2,46
FR0000121204 WENDEL			EUR	3 700		438 450,00	1,48
FR0000121261 MICHELIN			EUR	2 100		229 110,00	0,77
FR0000125007 SAINT-GOBAIN			EUR	12 500		456 250,00	1,54
FR0000125338 CAPGEMINI			EUR	6 400		696 960,00	2,36
FR0000125486 VINCI			EUR	4 000		396 000,00	1,34
FR0000127771 VIVENDI			EUR	20 000		516 400,00	1,75
FR0000130692 CHARGEURS			EUR	15 402		266 146,56	0,90
FR0000184798 ORPEA			EUR	4 400		502 920,00	1,70
FR0004035913 ILIAD			EUR	4 200		485 310,00	1,64
FR0011476928 FNAC DARTY			EUR	4 300		227 040,00	0,77
FR0012435121 ELIS			EUR	16 500		305 250,00	1,03
FR0013214145 SMCP			EUR	23 700		223 965,00	0,76
<b>TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE</b>						<b>423 901,22</b>	<b>1,43</b>
US09260D1072 BLACKSTONE GROUP COMMON UNIT			USD	8 500		423 901,22	1,43
<b>TOTAL Obligations &amp; Valeurs assimilées</b>						<b>15 817 824,13</b>	<b>53,48</b>
<b>TOTAL Obligations &amp; valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>15 569 599,13</b>	<b>52,64</b>
<b>TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>5 573 564,69</b>	<b>18,84</b>
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>410 658,69</b>	<b>1,39</b>
XS1843441491 ADLER REAL ESTATE 1,5%19-0422	17/04/2019	17/04/2022	EUR	4	1,50	410 658,69	1,39
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>4 731 449,78</b>	<b>15,99</b>
FR0011439900 TEREOS FIN.GRPE 4,25%13-040320	04/03/2013	04/03/2020	EUR	5	4,25	257 979,17	0,87

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0011801596 RALLYE 4%14-020421 EMTN	02/04/2014	02/04/2021	EUR	1	4,00	31 270,00	0,11
FR0011993120 QUADIENT 2,50%14-230621	23/06/2014	23/06/2021	EUR	3	2,50	311 640,41	1,05
FR0012872174 BOLLORE 2,875%15-290721	29/07/2015	29/07/2021	EUR	4	2,875	418 484,48	1,41
FR0013065372 ILIAD 2,125%15-051222	03/12/2015	05/12/2022	EUR	1	2,125	104 043,37	0,35
FR0013233426 BOLLORE 2%17-250122	25/01/2017	25/01/2022	EUR	2	2,00	209 448,90	0,71
FR0013256385 CAPELLI 6,25%17-310522	31/05/2017	31/05/2022	EUR	360	6,25	375 189,74	1,27
FR0013257557 RALLYE 4,371%17-230123 EMTN	23/05/2017	23/01/2023	EUR	10	4,371	310 250,00	1,05
FR0013260379 CASINO GUICHARD PE 1,865%17-22	13/06/2017	13/06/2022	EUR	4	1,865	389 738,03	1,32
FR0013287273 ILIAD 1,5%17-141024	12/10/2017	14/10/2024	EUR	2	1,50	201 163,93	0,68
FR0013298890 TIKEHAU CAPITAL 3%17-271123	27/11/2017	27/11/2023	EUR	4	3,00	426 973,11	1,44
FR0013318094 ELIS 1,875%18-150223	15/02/2018	15/02/2023	EUR	2	1,875	210 988,22	0,71
FR0013331188 ILIAD 0,625%18-251121	25/04/2018	25/11/2021	EUR	2	0,625	200 863,44	0,68
FR0013424934 BD BIRD AM 140624	14/06/2019	13/06/2024	EUR	19	5,25	196 482,48	0,66
FR0013469285 BERTRAND CORP 4,5%19-201224	19/12/2019	20/12/2024	EUR	3	4,50	300 562,50	1,02
XS1512670412 MOBILUX FIN 5,5%16-151124	10/11/2016	15/11/2024	EUR	380	5,50	395 269,67	1,34
XS1590066624 LOXAM 4,25%17-150424	04/04/2017	15/04/2024	EUR	370	4,25	391 102,33	1,32
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>431 456,22</b>	<b>1,46</b>
XS1382387170 HLD EUROPE 5,65%16-310321	31/03/2016	31/03/2021	EUR	4	5,65	431 456,22	1,46
<b>TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>1 046 963,50</b>	<b>3,54</b>
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>635 584,00</b>	<b>2,15</b>
FR0013280633 COMMERZBANK TV17-20 IDX	05/09/2017	03/09/2020	EUR	640		635 584,00	2,15
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>411 379,50</b>	<b>1,39</b>
FR0013270238 BNP ST.GOBAIN 3%0720 EMTN INDX	27/07/2017	27/07/2020	EUR	435		411 379,50	1,39
<b>TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>5 785 205,58</b>	<b>19,56</b>
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>						<b>924 532,00</b>	<b>3,13</b>
FR0013263134 COMMERZBANK ORA 3,7%17-240620	23/06/2017	24/06/2020	EUR	840	3,70	841 092,00	2,85
FR0013291192 COMMERZBANK TV17-1020 RENAULT	24/10/2017	22/10/2020	EUR	160		83 440,00	0,28
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>1 020 005,20</b>	<b>3,45</b>
FR0013433745 HSBC TV19-110724 NATIXIS	18/07/2019	11/07/2024	EUR	235		244 428,20	0,83
FR0013440427 HSBC TV19-020824 MICHELIN R	09/08/2019	02/08/2024	EUR	500		507 320,00	1,71

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR9347FS4487 CA CIB FS TV18-21 PUBLICIS GRP	26/07/2018	26/07/2021	EUR	330		268 257,00	0,91
<b>TOTAL ROYAUME UNI</b>						<b>1 078 534,00</b>	<b>3,65</b>
FR0013465846 MOR STAN & CO TV19-1224 TOTAL	12/12/2019	12/12/2024	EUR	400		397 400,00	1,34
FR0013470044 MORGAN STANLEY TV19-24 IDX	27/12/2019	30/12/2024	EUR	250		242 850,00	0,82
XS2007134351 CS AG LDN TV19-110724 LVMH	18/07/2019	11/07/2024	EUR	440		438 284,00	1,49
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>						<b>1 386 999,88</b>	<b>4,68</b>
FR0013311172 NATIXIS STR ISS TV18-21 IDX	26/01/2018	19/01/2021	EUR	630		614 423,88	2,07
FR0013433877 SG ISSUER TV19-110724 NATIXIS	18/07/2019	11/07/2024	EUR	320		334 336,00	1,13
FRSG00010PR1 SG ISSUER TV19-191224 THALES	23/12/2019	19/12/2024	EUR	440		438 240,00	1,48
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>1 375 134,50</b>	<b>4,65</b>
FR0013342631 BNP ISS BV TV18-220621 EMTN	20/06/2018	22/06/2021	EUR	400		250 800,00	0,85
FR0013413820 BNP PARIBAS ISS TV19-24 IDX	16/04/2019	16/04/2024	EUR	700		676 620,00	2,29
FR0013460664 BNP PARIBAS ISS TV19-24 ENGIE	21/11/2019	21/11/2024	EUR	445		447 714,50	1,51
<b>TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)</b>						<b>3 163 865,36</b>	<b>10,70</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>3 163 865,36</b>	<b>10,70</b>
FR0000572646 BNP PARIBAS TMO OCT85 TSDI	16/09/1985	31/12/2050	EUR	435 909		302 956,76	1,02
FR0010167247 CNP ASSUR.TV05-PERP.TR.A TSDI	23/02/2005	31/12/2050	EUR	550		566 286,33	1,91
FR0010905158 RADIAN 4,55%10-280620 TSR	08/06/2010	28/06/2020	EUR	18 000	4,55	18 782,93	0,06
FR0011896513 GROUPAMA TV14-PERPETUAL	28/05/2014	31/12/2050	EUR	8		984 815,74	3,34
XS0207764712 B.F.C.M. TV04-PERP. EMTN	15/12/2004	31/12/2050	EUR	400		316 016,20	1,07
XS0210434782 AXA TV05-PERP. EMTN	25/01/2005	31/12/2050	EUR	220	3,00	233 509,80	0,79
XS0212581564 B.F.C.M. TV05 PERP. EMTN	25/02/2005	31/12/2050	EUR	420		331 771,63	1,12
XS1155697243 LA MONDIALE TV14-PERP SUBORD.	17/12/2014	31/12/2050	EUR	350		409 725,97	1,39
<b>TOTAL Oblig &amp; valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>248 225,00</b>	<b>0,84</b>
<b>TOTAL Oblig &amp; valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé</b>						<b>248 225,00</b>	<b>0,84</b>
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>						<b>248 225,00</b>	<b>0,84</b>
FR0013270170 BNP ST.GOBAIN 2%0720 EMTN INDX	27/07/2017	27/07/2020	EUR	250		248 225,00	0,84
<b>TOTAL Titres d'OPC</b>						<b>6 357 614,15</b>	<b>21,49</b>
<b>TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE</b>						<b>6 357 614,15</b>	<b>21,49</b>
<b>TOTAL FRANCE</b>						<b>6 357 614,15</b>	<b>21,49</b>

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000979825 CM-CIC CASH (IC)			EUR	4,9		2 494 173,65	8,42
FR0007004171 MCA GESTOBLIG FCP			EUR	13 600		2 430 320,00	8,22
FR0011668011 MCA ENTREPREND.PME C FCP 3DEC			EUR	650		1 017 243,50	3,44
FR0013106705 MCA GLOBAL MARKETS C FCP 3DEC			EUR	350		415 877,00	1,41
<b>TOTAL Contrats financiers</b>						<b>-16 181,00</b>	<b>-0,05</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>						<b>-16 181,00</b>	<b>-0,05</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>						<b>-16 181,00</b>	<b>-0,05</b>
<b>TOTAL AUTRES PAYS</b>						<b>-16 181,00</b>	<b>-0,05</b>
DG1XF0C00005 DG1/0120/CALL/100.			EUR	-17		-1 394,00	0,00
EX1XF0C00008 EX1/0120/CALL/25.			EUR	-23		-2 093,00	-0,01
EX1XF0C00009 EX1/0120/CALL/26.			EUR	-36		-1 044,00	0,00
HO1XF0P00005 HO1/0120/PUT /92.			EUR	-12		-1 536,00	-0,01
HO1XF0P00006 HO1/0120/PUT /96.			EUR	-26		-10 114,00	-0,03

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON**  
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

*(\*) Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*